



# DEFINIR UN PROJET DE PRODUCTION ENR IMPLIQUANT DES CITOYENS

MAJ Mars 2020



**Auvergne  
Rhône-Alpes**  
Énergie Environnement

# La définition du besoin

Y a-t-il un besoin? Et lequel?

**PARTICIPER A QUOI ?**

Participation financière

Participation à la gouvernance

**PARTICIPER A QUEL MOMENT ?**

**PARTICIPER DANS QUEL BUT ?**

**PARTICIPER AVEC QUI ?**

**PARTICIPER COMMENT ?**

**PARTICIPER AVEC QUELLES REGLES ?**

**PARTICIPER AVEC QUELS DROITS ?**

**SUBVENTION APPOREE AU PROJET**

**FINANCEMENT DIRECT DE LA DETTE D'UN PROJET**

**STRUCTURE INTERMEDIAIRE**

**FONDS PROPRES**

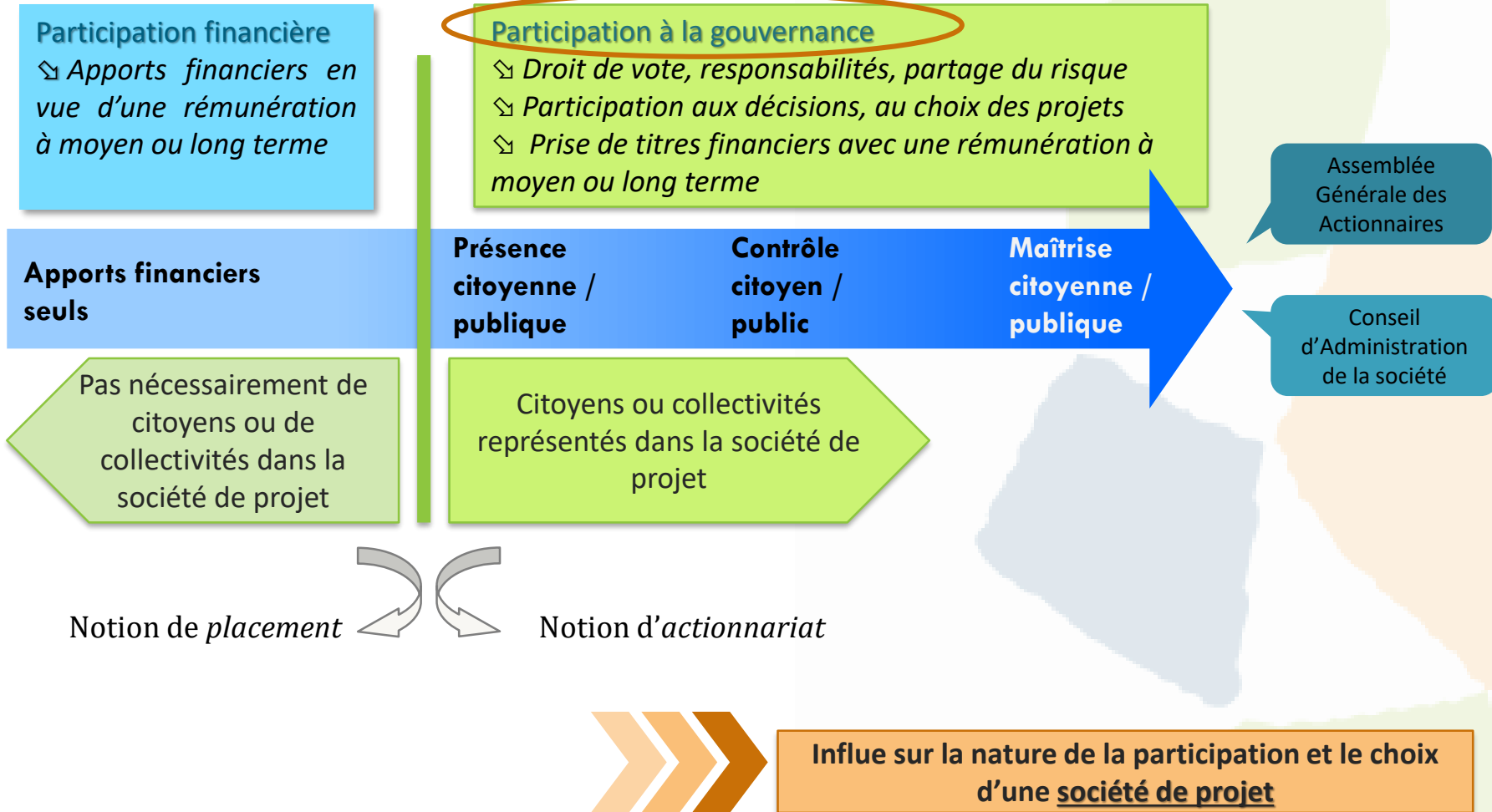
**FONDS PROPRES**

**DETTE**

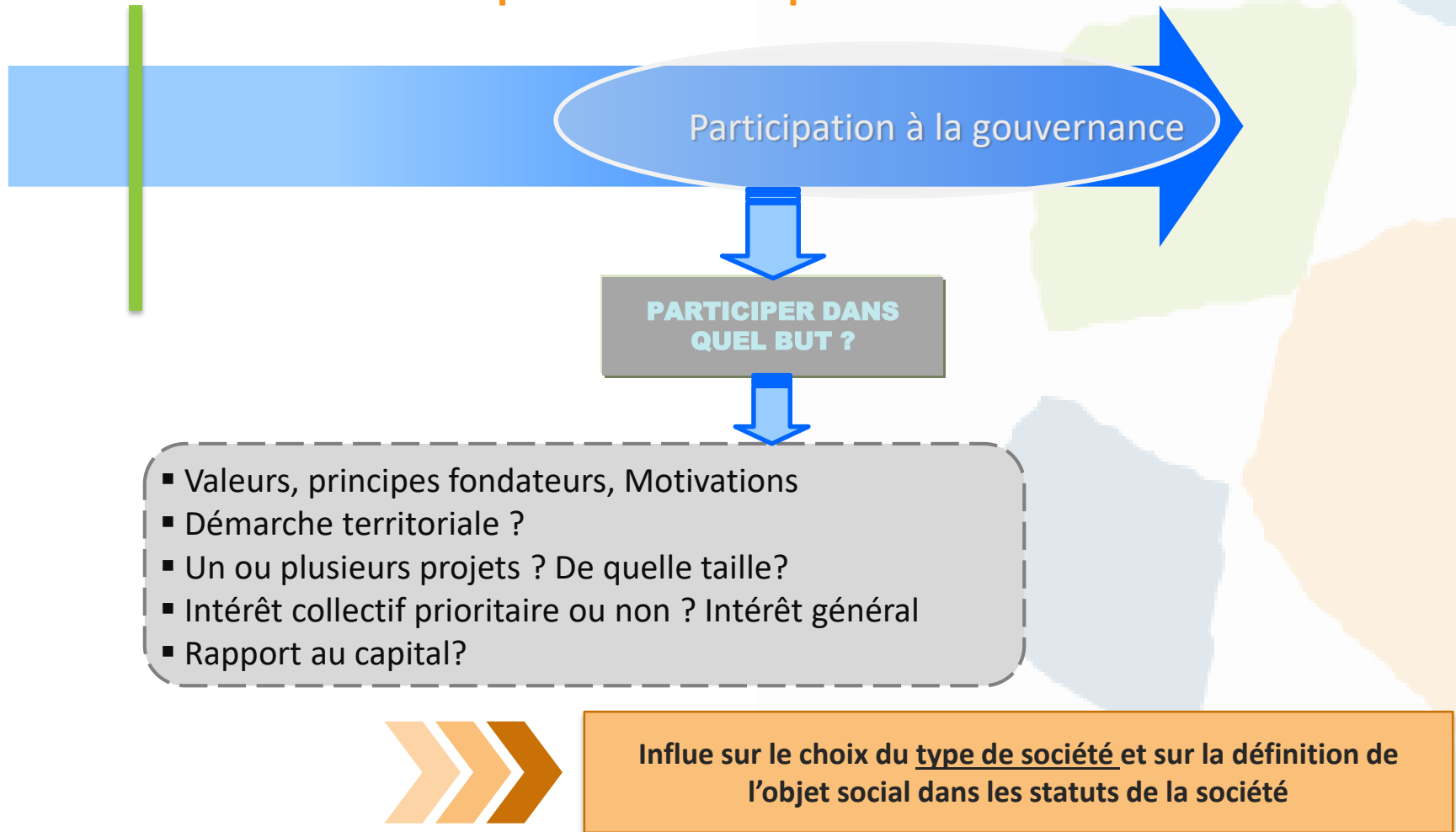
**SOCIETE DE PROJET**

- Différentes formes de participation financière
- Différentes formes de gouvernance

# Participer...à quoi?



# Participer dans quel but?



# Illustrations

## SCIC PLAINE SUD ENERGIES (14)

- Citoyens, collectivités et entreprises actionnaires de la SCIC créée en 2012
- Développement du photovoltaïque localement
- But non lucratif
- 3 installations PV en service

## SAS Centrales Villageoises de Gervanne Raye

- SAS créée en 2012
- Approche territoriale
- Développement ENR et MDE
- Gouvernance coopérative
- Mise en réserve systématique de 50% des bénéfices
- Exploitation 6 installations PV depuis juin 2015 (50 kWc)



## SEM GEG

- SEM de la ville et de l'agglomération de Grenoble
- Filiale GEG ENR avec la CDC
- Prise de participations dans de nombreuses SPV ou autres filiales
- Projets toutes ENR et tous territoires

### Maison mère

**GEG**  
Gaz Electricité de Grenoble  
Gestionnaire du Réseau de Distribution de Grenoble  
Fournisseur électrique et gaz en Tarif Réglementé sur Grenoble  
Eclairage Public

### Filiales de production

**GEG**  
GEG ENER - 83%  
Production Hydro, Eolien, PV - 35 MW  
Partenaire financier: Cassis des Dépôts & Consignation

17%  
**Centrale de Dépôts**

**FPA** - 60%  
11 PV - 100,8 MWc  
Partenaire: Fentrouche

**SHPB** - 61%  
2 PCH - 1,5 MW  
Partenaire: Régie Villard, Bonnot

**Force Hydroélectrique des Alpes** - 40%  
Candidature concession Hydro  
Partenaires: SOREA, ENALP, CNR

**SUSVILLE ENERGIE SOLAIRE** - 100%  
(60% à terme)  
Partenaire: CIV'Air

**AQUABIOMAZ** - 70%  
Partenaire: Degremont

**Bonlieu ENR** - 60%  
Partenaire: Régie de Bozai

### Filiales de commercialisation

**GEG SE** - 100%  
Fourniture gaz et électricité en offre de marché  
Offres vertes  
Acheteur production EnR hors GA  
Acheteur biogaz demeur recours sur l'isère

**GNV Alpes Grenoble** - 50%  
Distribution de Gaz Naturel Véhicules

# Participer...avec qui?

Participation à la gouvernance

**PARTICIPER AVEC  
QUI ?**

*Impacte le choix du  
type de société*

*PME locales mais  
aussi SEM locales*

*Fond citoyen (Energie  
Partagée) ou régional  
(exemple : OSER)*

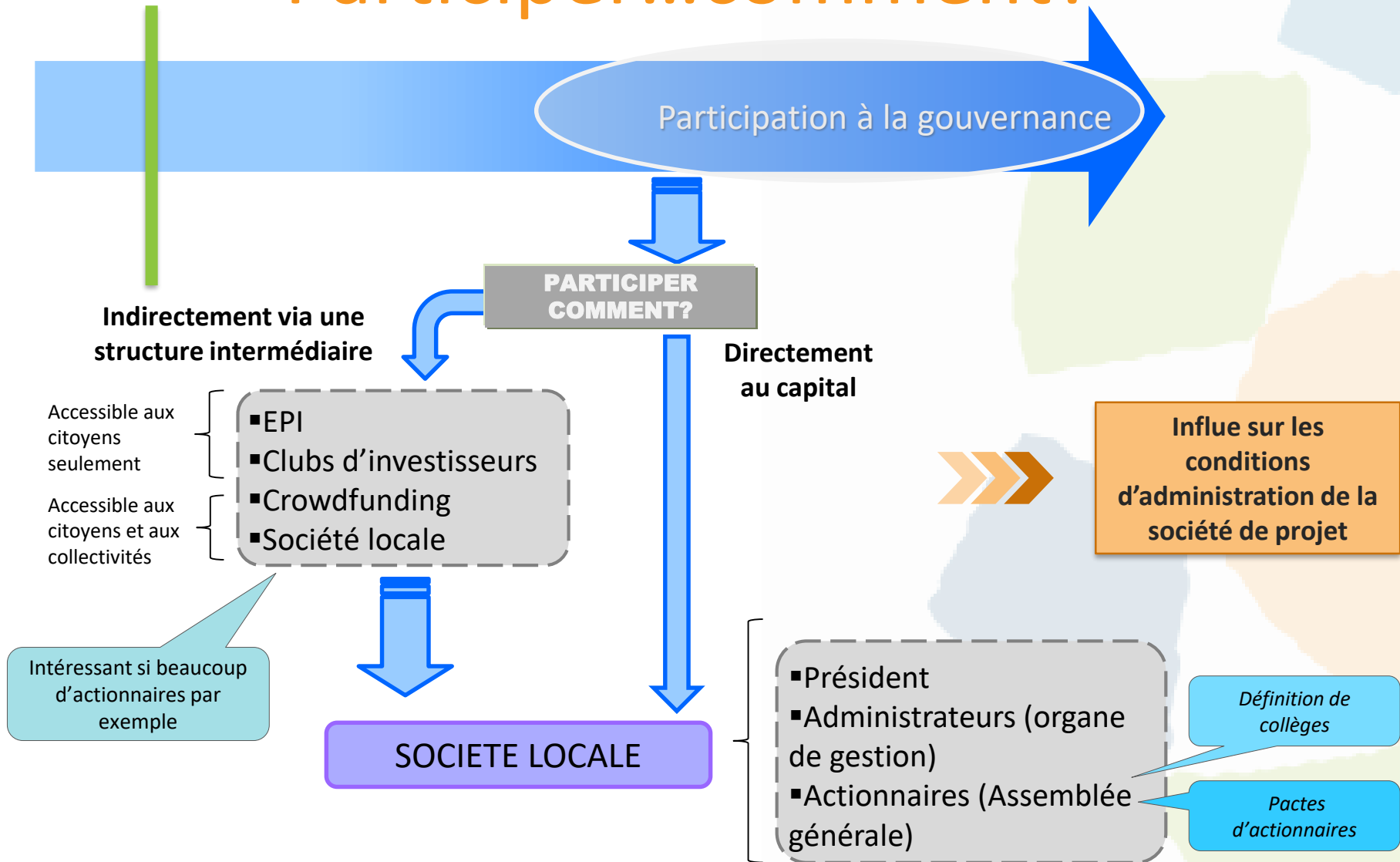
- Citoyens (périmètre ?)
- Collectivités
- Entreprises locales
- Développeur
- Clubs d'investisseurs
- Fonds d'investissement

**Influe sur le choix du type de société  
et sur la définition de la gouvernance  
dans les statuts**

Importance de bien  
connaître les acteurs du  
territoire

Importance de la  
concertation

# Participer...comment?



# Les Clubs Cigales – Les CIERC

- **Nature des Clubs**
  - Entités fiscales permettant de mettre en commun une épargne afin de la faire fructifier
  - indivision volontaire, très souple (aucun enregistrement des statuts en Préfecture).
  - structure de capital risque solidaire
- **Objectifs, éthique**
  - Création et développement de petites entreprises locales et collectives
  - Notion de proximité : développement local durable.
  - Notion de citoyenneté : implication personnelle dans le suivi, l'accompagnement et le développement des entreprises « cigalées ».
  - Notion de solidarité : composante sociale, culturelle, la création d'emplois,
- **Taille**
  - 5 à 20 personnes.
  - Moins de 33% du capital de la société abondée.
  - Montant plafond du versement mensuel des adhérents, fixé selon les régions
- **Durée de vie**
  - 5 ans, renouvelable une fois
  - Au bout de 5 ans, les anciens membres du club continuent de percevoir leurs dividendes à titre individuel et non plus au nom du club CIGALES, mais il faut aussi envisager la possibilité du retrait de leur apport, au bout de 5 ans. Se posera alors la question du remboursement de la participation ou de la « revente » des actions détenues par le Club.
- **CIERC « Clubs d'Investisseurs pour les Energies Renouvelables Citoyennes ».**



# Fonds d'investissement Energie Partagée

- Société en commandite par action, lancée fin 2008
- Charte d'Energie Partagée
  - Projets financés à gouvernance majoritairement citoyenne / publique
  - Ancrage local, non lucrativité
- Collecte de fonds sous contrôle AMF
- 23 millions d'euros collectés (mars 2020)
- Fléchage sur des projets mais rémunération sur le résultat du fond (et pas du projet fléché)
- Mise de fonds entre 50 k€ et 500 k€ (actions et comptes-courants d'associés)



<http://energie-partagee.org/>

# Participer à combien en capital? en droits de vote?

Participation à la gouvernance

- Règles coopératives : 1 homme = 1 voix
- Règles proportionnelles : 1 action = 1 voix
- Autres règles

Pour tous les actionnaires, et notamment les citoyens et les collectivités, quelle représentation prévoit-on ? dans l'assemblée générale ? dans l'organe de gestion ?

Présence

↳ *Minorité absolue*

Contrôle

↳ *Minorité de blocage*

Maîtrise

↳ *Droits de vote majoritaires*

↳ Influe sur la définition de la gouvernance dans les statuts de la société

# Illustrations

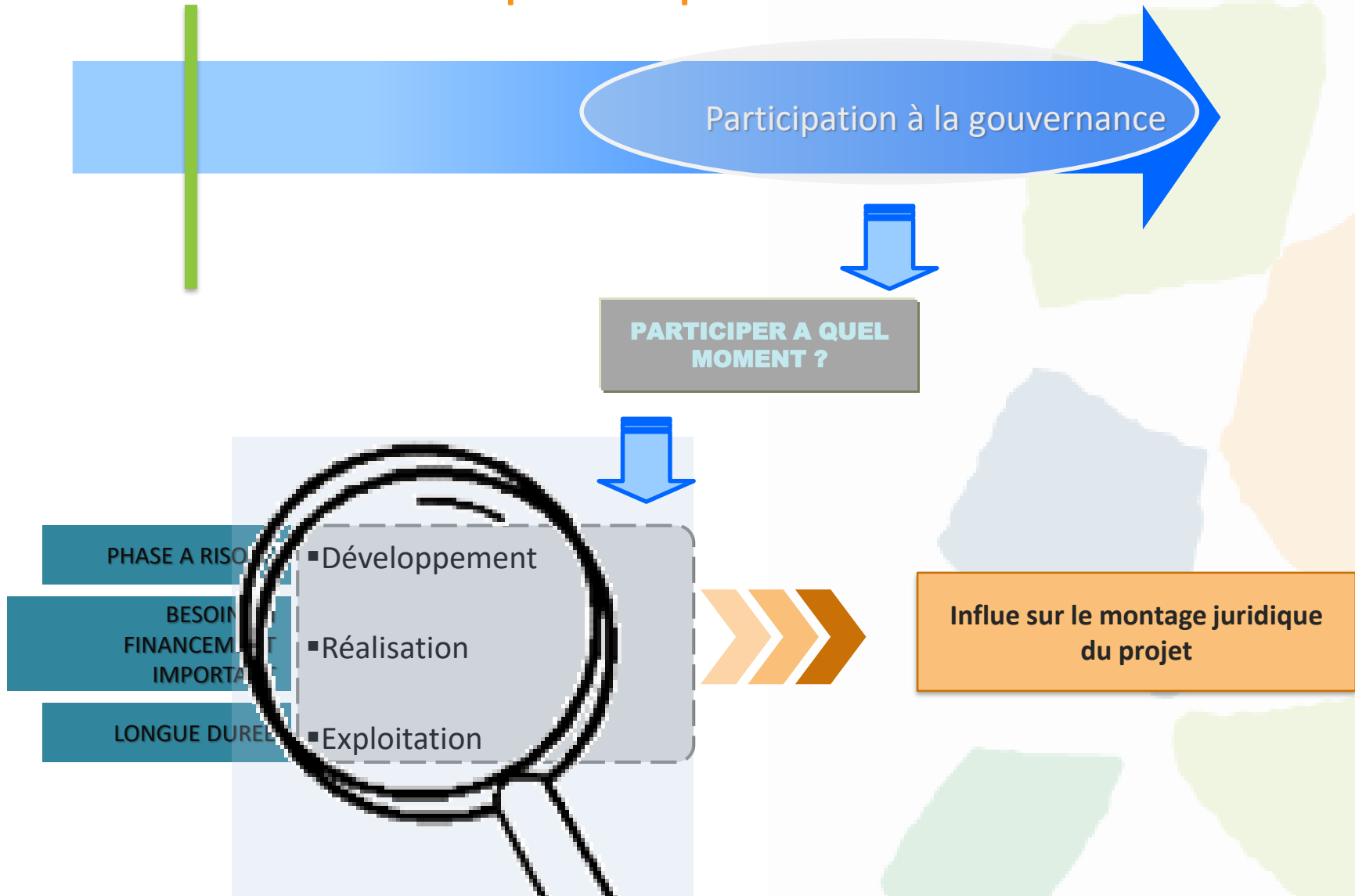
## EXEMPLE SCIC

	Collège 1 100 actionnaires (→ 100 voix)	Collège 2 20 actionnaires (→ 20 voix)	Collège 3 20 actionnaires (→ 20 voix)	Résultat final
Coefficient de pondération affecté	40%	30%	30%	
Résultat du vote	80 oui, 20 NON	6 OUI, 14 NON	8 OUI, 12 NON	
Pondération proportionnelle	80% x 40% → 32% OUI 20% x 40% → 8% NON	30% x 30% → 9% OUI 70% x 30% → 21% NON	40% x 30% → 12% OUI 60% x 30% → 18% NON	<b>53% OUI</b> <b>47% NON</b>
Pondération majoritaire	OUI majoritaire → 40% OUI	NON Majoritaire → 30% NON	NON Majoritaire → 30% NON	<b>40% OUI</b> <b>60% NON</b>

## EXEMPLE SAS

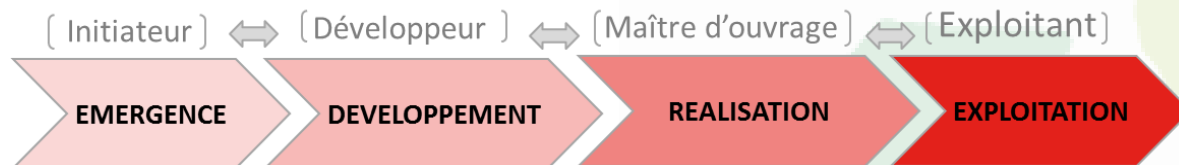
	Chacun des 80 actionnaires (à 1000€) a	Chacun des 2 actionnaires (à 5 000€) a	L'actionnaire de 10 000€ a :
Mode « coopératif »	1 voix	1 voix	1 voix
Mode proportionnel	1 voix	5 voix	10 voix
Mode « proportionnel plafonné (pas de droits de vote au-delà de 5 000€)	1 voix	5 voix	5 voix
Mode « semi-coopératif » (1 voix entre 1 et 9 actions), 2 voix entre 10 et 49 actions, 3 voix au-delà)	1 voix	1 voix	2 voix

# Participer à quel moment?

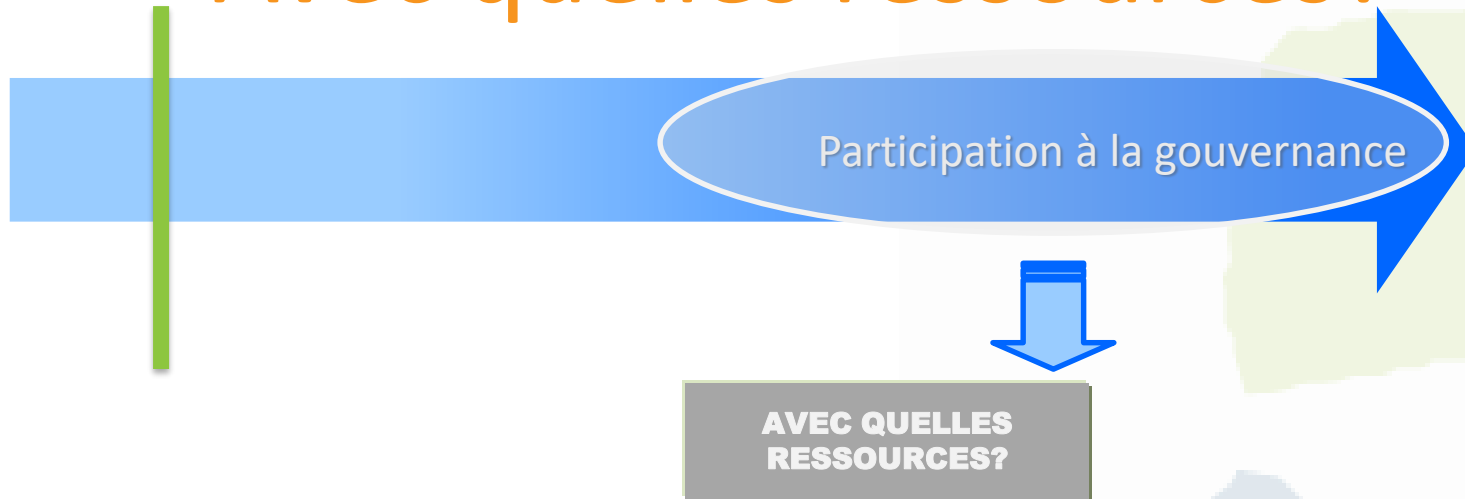


# Les phases de montage d'un projet ENR

- Conditions d'émergence
  - Initiative publique / citoyenne / privée
  - Exemples : Les Ailes du Taillard, Combrailles Durables
- Phase de développement
  - La notion de risque, notamment pour l'éolien
  - La valorisation post permis
  - Exemples : développement citoyen ([Begawatt](#), [Energie Citoyenne](#)) / développement partagé ([Les Ailes du Taillard](#)) / développement privé ([Clamecy Oisy](#))
- Phase de financement
  - Besoin élevé en capital
  - Exemples : [Les Ailes du Taillard](#), Combrailles Durables
- Phase d'exploitation
  - Gestion des recettes et charges sur une durée longue
  - Risque encore présent (charges inattendues..)



# Avec quelles ressources?



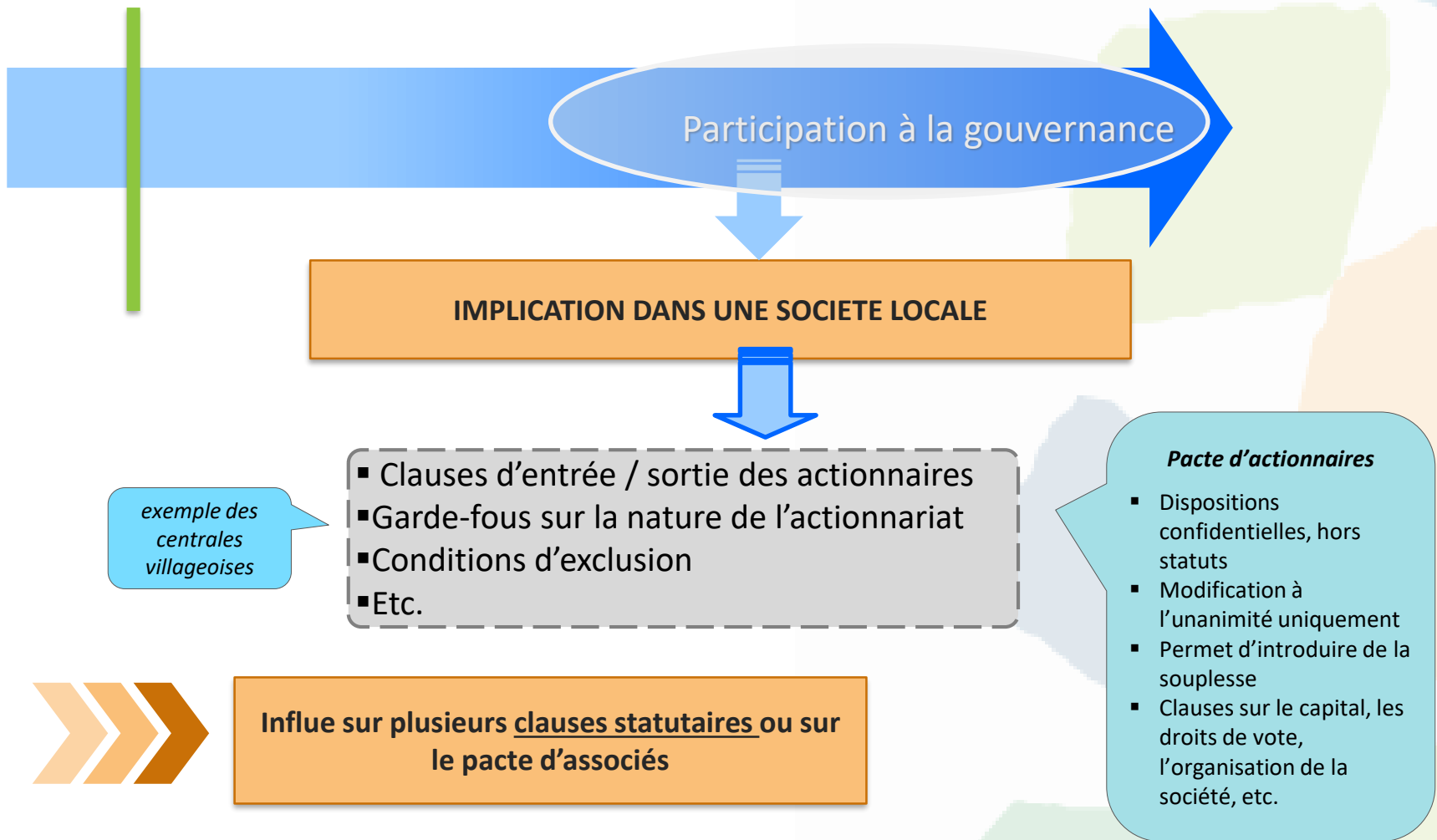
- Quel capital disponible pour un investissement en capital?
- Quelle répartition capital / compte-courants d'associés?
- Quelle implication en matière de ressources humaines, notamment pour les collectivités impliquées?
  - Mobilisation d'un chargé de mission, lien avec la politique énergétique de la collectivité, etc.
- Quelle répartition des rôles dans le travail à mener, notamment en cas de co-développement?

# Frais et risques associés

VOLET TECHNIQUE		Frais à engager (hors temps passé par le porteur) – ordres de grandeur	Eolien > 50m	PV sol > 250 kWc	Hydro > 500 kW	à risque
PRÉ-DIAGNOSTIC	Recherche d'un site favorable	Etude de <b>pré faisabilité</b> (identification contraintes et consultations administrations)	5 à 10 k€	5 à 10 k€	5 à 10 k€	Oui
	Identification de ses caractéristiques					
	Réalisation d'un pré-projet					
	Consultations administrations					
DÉVELOPPEMENT	Étude de faisabilité détaillée	Etude de <b>potentiel</b> (vent, soleil, débits)	30 k€	2 k€	5 k€	Oui
	Analyse économique du projet	Etude de <b>raccordement</b> ERDF	1,5 k€	1,5 k€	1,5 k€	Oui
	Élaboration d'un plan d'affaires					
	Dépôt des demandes d'autorisations préalables Permis de construire, raccordement, tarifs d'achat, etc.	<b>Etude d'impact</b> (incluant expertises naturalistes, paysagère, acoustique,...)	100 à 150 k€	50 à 100 k€	50 k€	Oui
	Instruction puis obtention	<b>Recours juridique</b> (avocats...)	10 k€	10 k€	10 k€	Oui
CONSTRUCTION	Préparation du chantier	<b>Maîtrise d'oeuvre</b>	2-3 % inv	2-3 % inv	5 % inv	Non
	Construction	Etudes complémentaires	variable	variable	variable	Non
	Mise en service	<b>Financement</b> (audit bancaire,...)	10 à 50 k€	10 à 50 k€	10 à 50 k€	Non
	EXPLOITATION	Production électrique	<b>Frais d'exploitation et maintenance</b>	variable	variable	variable
Maintenance						
Démantèlement ou rééquipement		<b>Frais administratifs</b>				

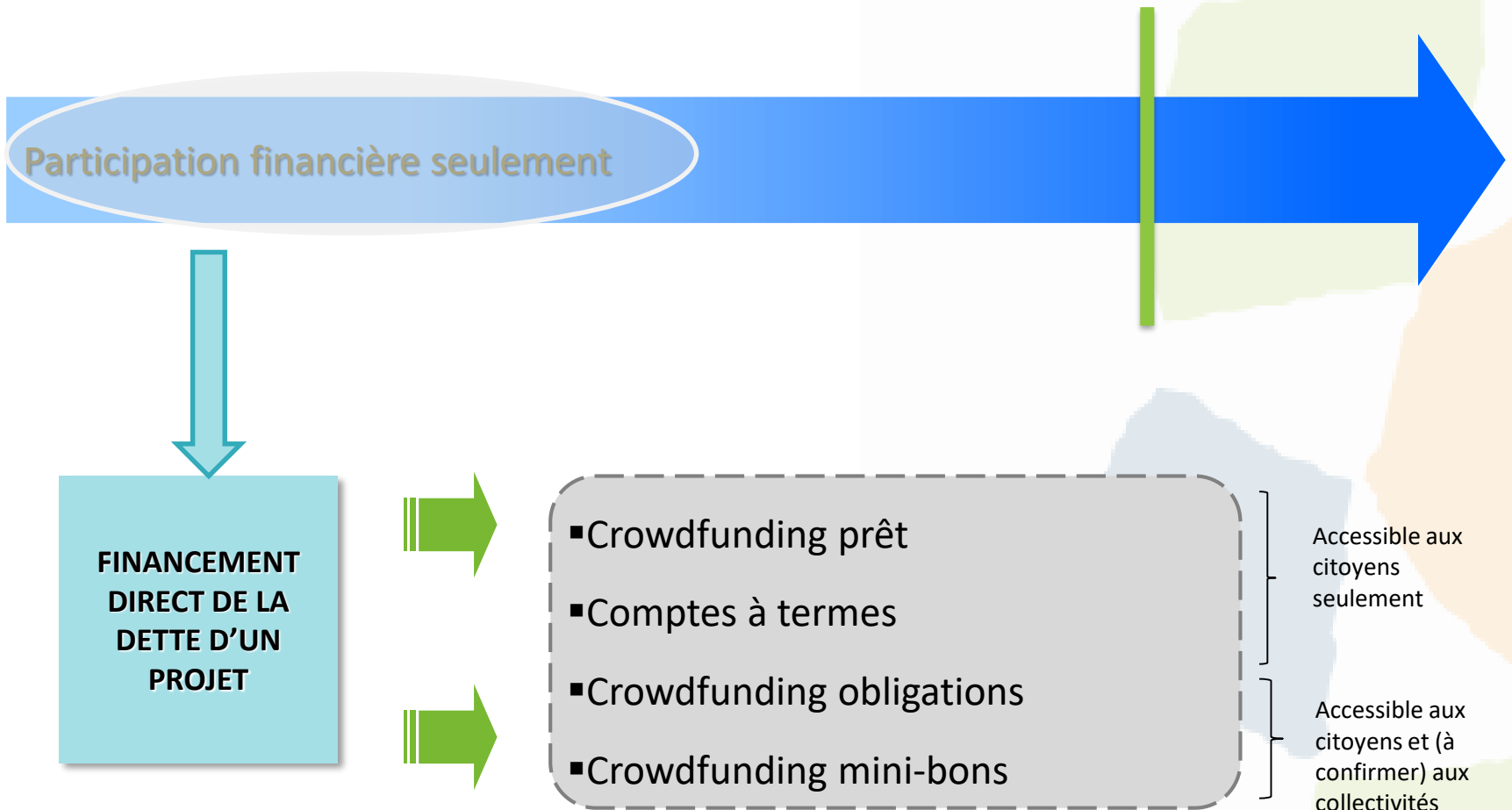
Source : Enercoop  
Languedoc Roussillon

# Participer...dans quelles conditions?





# La participation financière



# Les plateformes de crowdfunding

## DON

- Soutien financier (en général modique) apporté sans objectif de rendement
- Contrepartie symbolique possible
- Plateformes : [Ulule](#), [KissKissBankBank](#), etc.
- Peut permettre une première participation citoyenne au développement avant une prise de part sur la réalisation

## PRÊT

- Contribution limitée à 2000€ (prêt rémunéré) ou 5000€ (non rémunéré) par projet et par épargnant
- Rémunération à un taux et sur une durée fixés
- Plateformes : [Babyloan](#), [HelloMerci](#), [Lendosphère](#)
- Obligations strictes pour les plateformes (statut IFP)

## MINIBONS

- Depuis le 01/10/2016
- Emis par des sociétés par actions ou des SARL
- Durée de 5 ans
- Échéances au maximum trimestrielles
- Plateformes de statut CIP ou PSI

## TITRES

(actions, obligations)

- Participation au besoin de fonds propres soit directement dans le projet soit via une holding créée par la plateforme
- Plateformes : [Anaxago](#), [Wiseed](#), [Lumo](#), [Enerfip](#)
- Conditions particulières pour les SAS émettrices
- Obligations strictes pour les plateformes (statut CIP ou PSI)

Pour les citoyens

Pour citoyens et collectivités

Levée de fonds limitée à 1 million € par projet

Levée de fonds limitée à 8 millions € par projet

# Exemples

**SPEAR**  
L'épargne transparente et responsable

Je m'inscris  
Je me connecte

EPARGNER EMPRUNTER COMMENT ÇA MARCHE ? NOS VALEURS LE BLOG

**PILAT SOLAIRE 2**  
INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES

INFORMATIONS

400 000 € récoltés 0 € manquants

Epargnants : 63  
Montant demandé : 400 000 €  
Montant récolté : 400 000 €

Description du projet

Pilat Solaire est un projet d'installation de 133 centrales solaires photovoltaïques dans la région Rhône Alpes visant à produire 1 115 006 kWh par an. Cette production d'énergie verte équivaut à la consommation de 450 foyers et permet d'éviter d'émission de 67,5 tonnes de CO2.

La fabrication française des panneaux permet de développer l'économie locale.

**lumo**

Financer un projet Comment ça marche ? Découvrir Lumo Blog

Projet à venir  
**Parc éolien du Rochereau**

JE RÉSERVE

PRINTEMPS 2018

OBJECTIF : 500 000 €

10 SOUTIENS

ÉNERGIE VERTE PRODUITE  
17 000 000 kWh/an  
soit

Consommation de  
6 296 foyers

Rochereau (Vienne)

PROJET ACTUALITÉS COMMENTAIRES RÉSERVATIONS

Le parc éolien du Rochereau mis en service par SERGIES en 2008 a été le premier parc éolien de la Vienne. Au parc actuellement composé de quatre machines Alstom de 1,6 Mw chacune, SERGIES va ajouter quatre nouvelles machines VESTAS de 2 Mw chacune.

L'ensemble du parc est installé dans une zone de plaine agricole située à 20 km au Nord-Ouest de Poitiers, sur la commune du Rochereau. Plus de 10 habitants ont adopté depuis 8 ans les premiers éoliennes et...

COLLECTICITY (pour projets publics)

**PRÊT AVEC INTÉRÊTS**

Installation photovoltaïque

Le projet proposé au financement participatif consiste en l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'Espace Initiatives Emploi, bâtiment communautaire regroupant 10 structures de l'insertion et d'aide au...

Financement réussi

€ 8400 € 8400

Région	Bretagne
Taux	2.25%
Durée du prêt	60 mois
Temps restant	5 jours

Détails

f t

**enerfip** DEVENEZ ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE Informations et conseils : 04 67 61 80 65

CONNEXION INSCRIPTION

COMMENT ÇA MARCHE ? PROJETS ACTUALITÉS ON VOUS ÉCLAIRE !

Projets à financer

<p>A venir</p> <p>Soutenez ce projet "Montane Sud"</p> <p>123 soutiens</p> <p>VOIR</p> <p>la compagnie du vent ENGIE</p>	<p>A venir</p> <p>Soutenez ce projet Eolmed</p> <p>126 soutiens</p> <p>VOIR</p> <p>EolMed Quadrans</p>	<p>A venir</p> <p>Soutenez ce projet Parc du Moulin du Bois</p> <p>34 soutiens</p> <p>VOIR</p> <p>EPURON L'ÉNERGIE DE VOS TERRITOIRES</p>	<p>A venir</p> <p>Soutenez ce projet Parc Eolien de la Boème</p> <p>50 soutiens</p> <p>VOIR</p> <p>EPURON L'ÉNERGIE DE VOS TERRITOIRES</p>
--	--	---	--

Plus de plateformes sur : <http://tousnosprojets.bpifrance.fr/>

# Les produits d'épargne

- Dépôts à terme
  - rémunérés à un taux fixé sur une durée donnée
  - capital récupéré à l'issue du terme
  - périodicité des intérêts fixée
  - risque porté par la banque
- Exemples
  - Produit Crédit Coopératif / Valorem
    - Parc éolien d'Arfons (déjà en fonctionnement)
      - Compte à terme rémunéré à 5,25%
  - Produit Crédit Agricole Touraine Poitou
    - Parc du Civraisien porté par Sergies dans la Vienne: 12 éoliennes
    - Dépôt à terme « Eolien Sud Vienne »
    - 190 souscripteurs pour 1,1 M€

SYNTHESE



# PARTICIPER A QUOI ?

Participation financière

Participation à la gouvernance

FONDS PROPRES

## IMPLICATION DANS UNE SOCIETE LOCALE

### PARTICIPER A QUEL MOMENT ?

- Développement
- Réalisation
- Exploitation

### PARTICIPER AVEC QUI ?

- Citoyens
- Collectivités
- Entreprises locales
- Développeur
- Clubs Cigales
- Fonds d'investissement

### PARTICIPER COMMENT ?

- Président
- Administrateurs (organe de gestion)
- Actionnaires (Assemblée générale)

### PARTICIPER DANS QUEL BUT ?

- Valeurs, principes fondateurs, Motivations
- Démarche territoriale ?
- Un ou plusieurs projets ?
- Intérêt collectif prioritaire ou non ? Intérêt général ?
- Rapport au capital ?

### PARTICIPER AVEC QUELS DROITS ?

- Règles coopératives
  - Règles proportionnelles
- Pour tous les actionnaires, et notamment les citoyens et les collectivités, quelle représentation prévoit-on ? dans l'assemblée générale ? dans l'organe de gestion ?

### PARTICIPER AVEC QUELLES REGLES ?

- Clause d'agrément
- Clause de préemption
- Inaliénabilité

## FINANCEMENT DE LA DETTE D'UN PROJET

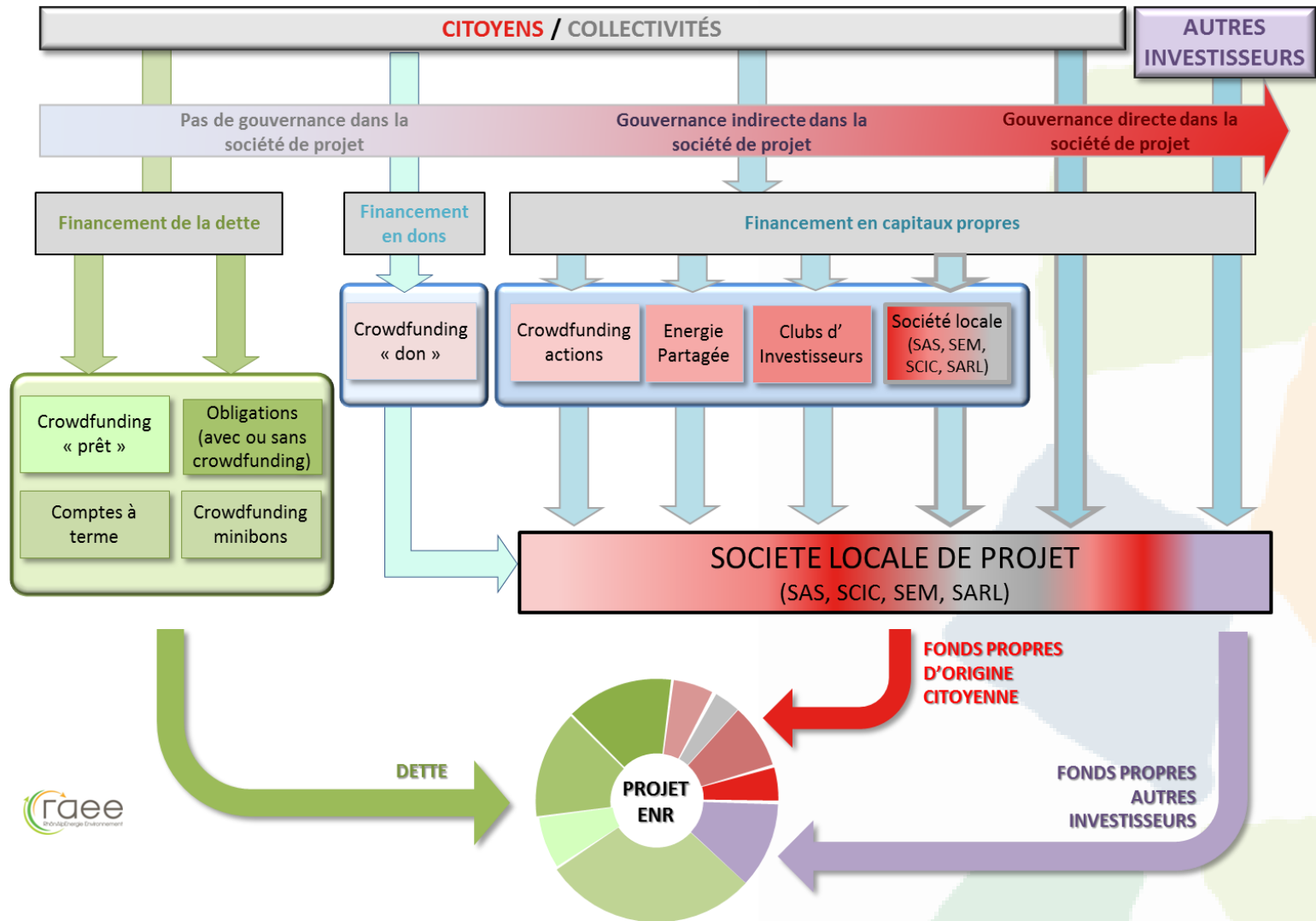
- Crowdfunding (Prêt)
- Obligations
- Bons de caisse
- Produits d'épargne

Présence  
*Minorité absolue*

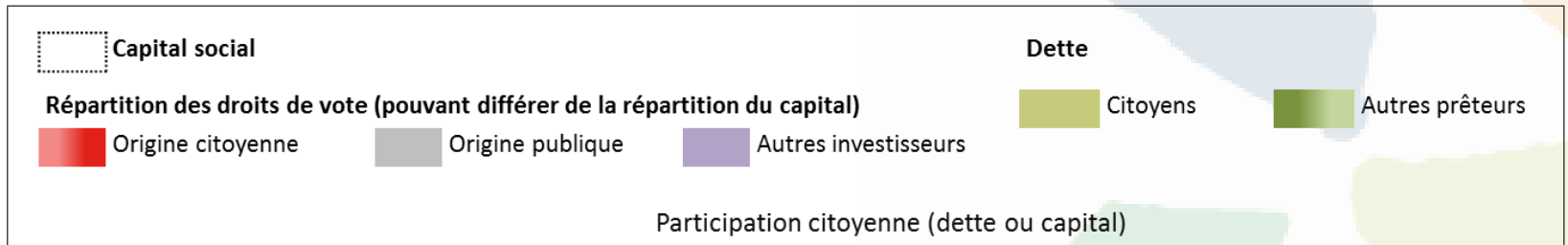
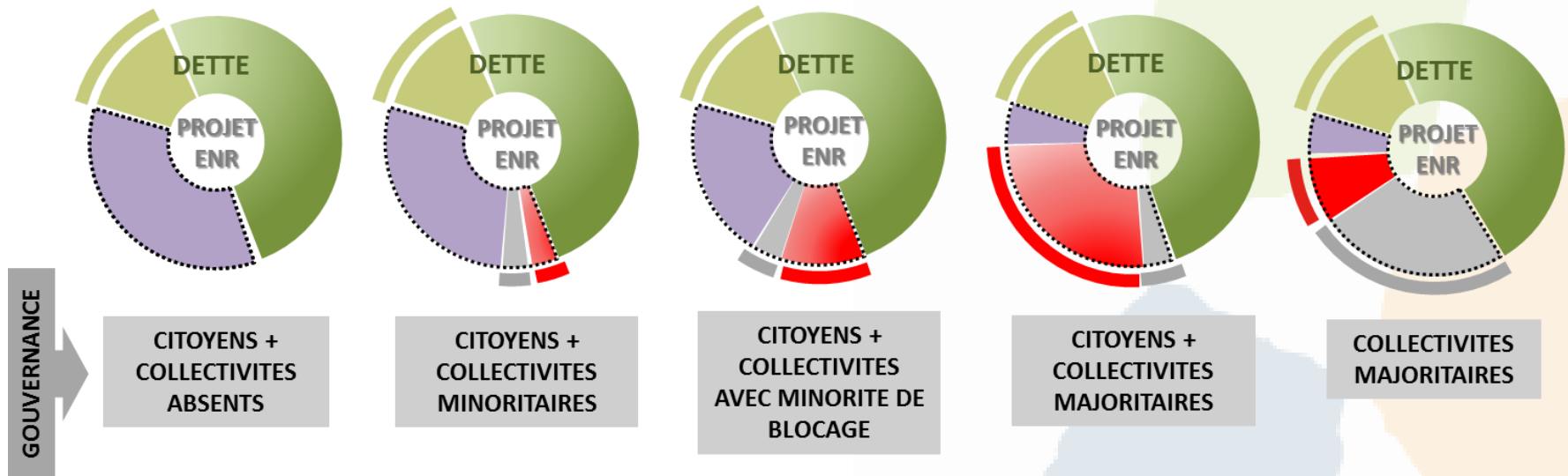
Contrôle  
*Minorité de blocage*

Maîtrise  
*Majorité*

# Formes financières de participation



# Formes de gouvernance





# Compléments

- Ces questionnements préalables permettent de définir et d'encadrer les conditions de la participation citoyenne et/ou publique que l'on souhaite avoir dans le projet étudié
- La participation peut se faire aussi de façon non financière: Soutien politique, logistique, etc.
- Le développement du projet nécessite de se poser d'autres questions, non spécifiques au montage participatif
  - Volet financier : Quel plan d'affaires prévisionnel? Quel montage bancaire? Quelle rentabilité recherchée?
  - Volet technique : quelle taille de projet? quelles exigences techniques et environnementales sur le choix du matériel? Quel lien au paysage?
  - Volet administratif : quelle réglementation? Quelles obligations? Etc.